



# JEUX INTER VILLAGES

Dans le cadre de sa politique d'animation, la Communauté de Communes souhaite impulser des initiatives locales invitant les communes à l'organisation de manifestations communes dans le but de tisser des liens entre ses habitants.

## Objet :

Les jeux inter villages et manifestations de type « défis jeux » sont visés dans cet Appel À Projets.

## Bénéficiaires

Les associations localisées sur le territoire de la Communauté de Communes des Crêtes Préardennaises.

## Projets éligibles

Sont concernés les projets de type « défis jeux » réunissant au moins deux communes dans l'organisation et participation à la manifestation.

**Période :** 1<sup>er</sup> mai au 1<sup>er</sup> octobre 2023 et 2024

**Lieu :** Dans le but de répartir les animations sur l'ensemble du territoire, la Communauté de Communes ne retiendra qu'un seul projet par secteur géographique dans la limite de 3 projets par an. (Attigny, Tourteron, Novion-Porcien, Chaumont-Porcien, Signy-l'Abbaye, Omont et Boulzicourt). Renseignements auprès de la Com. de Communes.



## Nature et montant de l'aide

**Plancher de dépenses :** 500€

**Taux de l'aide :** 30% ou 50% pour les secteurs n'ayant jamais accueillis de Jeux Inter villages.

**Plafond de la subvention :** 3 000€ / projet

## Montage du dossier

Un dossier type est à compléter par le demandeur et à déposer **2 mois avant le début de l'opération**. La Communauté de Communes s'engage à accompagner les porteurs de projet dans la mise en place de ces manifestations.